BOISSET INFOS

Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 13 - Septembre 2012

L'extension de l'école vu du ciel



Crédit Photos Jean-Luc Caillé



Le Mot du Maire

Buisprévanchaises, Buisprévanchais,

13ème bulletin pour vous mettre au courant très brièvement de la vie du village.

Je voudrais vous dire, tout d'abord, que je remarque beaucoup d'incivilités, à savoir : déchets à côté de la benne (avec les sacs), dégradation et tags, poubelles renversées, (avec les gendarmes nous sommes sur une piste), constructions sans déclaration ou ne respectant pas la déclaration (cela peut aller jusqu'à la démolition).

Un maire est officier de police judiciaire, mais je pense qu'il a bien d'autres choses à faire, dans et pour la commune, que le «gendarme». Je compte sincèrement sur votre participation pour que notre village reste un lieu où il fait bon vivre.

Nous sommes, au dernier recensement, 443 habitants. Le prochain aura lieu du 17 janvier à fin février 2013, je vous demande de réserver un bon accueil à notre secrétaire de mairie, Sylvie PLANQUOIS, chargée de ce travail.

A l'occasion des vœux du maire, nous vous ferons visiter l'extension de l'école. En effet l'inauguration officielle étant le 29 septembre, avec les administrations qui nous ont aidés, les entreprises et les parents d'élèves, vous comprendrez que cela fera beaucoup de monde et qu'il sera plus sympathique de découvrir cette extension entre Buisprévanchais.

Je remercie mes deux adjoints et Mme Smets pour l'élaboration de ce bulletin et les annonceurs qui nous permettent de l'éditer grâce à leur participation. Bienvenue aux nouveaux habitants.

PS : Pour les Buisprévanchais de 65 ans et plus, retenez le dimanche 18 novembre 2012, à 12 h 30, repas des anciens au restaurant « Chez Magne » à Chaufour. Une invitation vous sera envoyée ultérieurement (covoiturage assuré).

Le Maire : Nicole DELATRE

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) **à la mairie aux heures d'ouverture :** le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

Feux

L'arrêté préfectoral du 14 décembre 2010

règlemente désormais les feux de plein air et fixe des dispositions propres à prévenir les incendies dans le département de l'Eure

Il est interdit :

- De faire un feu à moins de 50 mètres des infrastructures telles que routes, autoroutes, voies ferrées, lignes électriques, téléphoniques, stockage de produits ou de gaz inflammables, cultures et récoltes et tout bâtiment,
- Du 15 mars au 15 octobre à toute personne de fumer dans l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, plantations et reboisements y compris pour les piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains,
- De porter ou d'allumer du feu dans et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts, bois, plantations et reboisements du 15 mars au 15 octobre pour les propriétaires des terrains concernés et toute l'année pour les autres personnes.

Un formulaire est à adresser à la Mairie du lieu de réalisation d'un feu ; en ce qui concerne :

- Les feux de résidus de récolte, formulaire à déposer 48 heures minimum avant leur début.
- Les feux de camp et festif, formulaire à déposer 10 jours minimum avant leur début.

Vous pouvez consulter l'arrêté à la Mairie où les formulaires de déclaration d'un feu, ainsi que des brochures sont à votre disposition ; n'hésitez pas à venir nous voir.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mardi de 16 h à 18 h 30
Vendredi de 10 h à 12 h
Tél. : 02 32 36 83 97 - Fax. : 02 32 26 06 32
email : boisset.prevanches@wanadoo.fr

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral
Relatif à la lutte contre le bruit de voisinage

Le Préfet de l'Eure a pris un arrêté DDASS/SSE/2009 n° 6 du 16 janvier 2009 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.
Il réglemente certaines activités bruyantes en vue d'assurer le respect de la tranquillité publique.
Cet arrêté est consultable en mairie, à la préfecture de l'Eure et dans les sous-préfectures des Andelys et de Bernay.
Il est également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure, rubrique environnement (www.eure.pref.gouv.fr).

Pour rappel :

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois…), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
Les samedis de 9 h à 12 h et 14 h 00 à 19 h, interdites les dimanches et jours fériés. Les autres jours aux heures ouvrables.
Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire «pétarader» dans le village jusque tard le soir. (Arrêté municipal du 7/9/2007)

CHIENS : Ne laissez pas vos animaux : - errer dans les rues (sous peine d'amende) un chien peut devenir dangereux surtout pour les enfants - aboyer le jour quand vous êtes absents, ainsi que la nuit.
Pensez aux voisins. Il existe des colliers anti-aboiement sans risque pour vos animaux.

TRAVAUX

Comme chaque année, voici le point des travaux réalisés et à venir. La liste n'en est pas exhaustive et les petits travaux d'entretien ne sont pas mentionnés.

Eglise : Sondage peinture ancienne nef	Réalisé
Travaux rue de Pacy : 2 écluses et une plateforme	Dernier trimestre 2012
Vitrages 1er étage de la mairie	Réalisé
Modification du PLU	Réalisé
Rénovation mur du cimetière	Réalisé
Passage piéton, Haut Boisset	Dernier trimestre 2012
Deux points d'éclairage	Réalisé
Extension école par le SIVOS	Réalisé

Pour votre information, le total du budget 2011 est de 400 683 € qui s'établit comme suit :

Fonctionnement : 297 674 €

Investissement : 103 009 €

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale,
vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour faire cet acte « CITOYEN »

Nouveaux locataires et propriétaires à Boisset : ce serait bien de venir à la mairie pour que nous fassions plus ample connaissance.



CRÉDIT AGRICOLE

A votre service du mardi au samedi

93, rue Isambard

27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 09 69 39 31 09

www.ca-normandie-seine.fr

TOUT FAIRE MATERIAUX

LEBRETON

TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de charpente - Menuiserie - Gros-œuvre

Couverture - Clôture - Isolation

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Livraisons toutes quantités à domicile du lundi au samedi midi

●

67 bis, rue Marcel-Moisson

27120 St-AQUILIN-DE-PACY

Tél. 02 32 36 04 33 - Fax 02 32 26 36 28

NOUVEAU REGLEMENT DE L'URBANISME

14 juin 2012

Dans les nouveaux formulaires Cerfa modifiés en mars 2012 et nécessaires à tous dépôts de permis de construire, de permis d'aménager ou de déclaration préalable, il a été ajouté un nouveau cadre concernant la surface taxable du projet objet de la demande d'une autorisation d'urbanisme et la surface plancher.

La surface plancher : la surface dite « de plancher » se substitue à la surface hors œuvre brute(SHOB) et à la surface hors œuvre nette (SHON). Cette surface plancher s'entend comme l'ensemble des constructions closes et couvertes (avec hauteur de plafond : 1m80) à partir du nu intérieur, sur un niveau clos et couvert. Sont déduites les surfaces vides, trémies, aires de stationnement, caves, celliers.

La surface taxable s'apparente en partie à la surface plancher dans son principal calcul. La surface taxable est la somme des surfaces plancher clos et couvert d'une construction mesurée au nu intérieur des murs de façade. Sont déductibles de cette surface les espaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1m80, les trémies et vides d'escalier et d'ascenseurs, ainsi que les embrasures des portes et fenêtres ouvrant sur l'extérieur. **Contrairement à la surface plancher, la surface du garage est taxable, les parkings privés sont taxables, le bassin de la piscine est taxable.**

SETOM

(Syndicat Mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères).

Déchetterie de Saint-Aquilin-de-Pacy et de la Chapelle-Réanville

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Le jeudi matin de 9 h à 13 h

Déchetterie de Vernon :

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des ordures ménagères et sélective

Boisset-les-Prévanches : le jeudi

Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.

Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

Ramassage des encombrants

2e semestre 2012

Lundi 26 novembre 2012



BRICO MARCHÉ
les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 22 69 94

L'Ecole



L'année scolaire 2011/2012 s'est déroulée au rythme des travaux d'agrandissement de notre école !

Voir tous les corps de métier, suivre l'évolution des travaux a été un mélange de joie anticipée et d'impatience. Enfin, c'est achevé ! Et la prochaine rentrée s'effectuera pour quelques CE2 et les CM dans les nouvelles classes et toute l'école pourra profiter de la classe de motricité !

Quant aux sorties et animations, elles ont été, encore cette année, nombreuses et de qualité.

Retenons la prestation des 3 Chardons et l'intervention sur les instruments de musique, les visites du jardin de Claude MONET et ceux de Versailles, Rambouillet et Harcourt, les découvertes du patrimoine et l'Opéra de Rouen, la sortie vélo pour les plus grands...

Une nouvelle fois la kermesse a été une réussite grâce à l'investissement des parents d'élèves et de toute l'équipe de l'école et aussi un tout petit peuau soleil qui s'est fait heureusement remarqué ce jour-là !

SIVOS

Les effectifs à la rentrée se situent aux environs de 150 enfants.

Tarif des services périscolaires :

Cantine : 1er enfant : 4, 30 €
2ème enfant : 3, 90 € - 3ème enfant : 3, 50 €

Garderie :

- mensuel journée : 47,30 €
- mensuel - 1/2 journée : 24,20 €
- occasionnel : carte 10 gardes (une garde le matin/ou le soir) 25,30 €

Elle fonctionne à Boisset le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Tarifs annuels du transport scolaire pour l'année 2011/2012 tous niveaux confondus

Premier enfant	60 €
Deuxième enfant	50 €
Troisième enfant	40 €
Quatrième enfant	30 €
Cinquième enfant	20 €
Sixième enfant	10 €
A partir du 7e enfant	Gratuité
Deux trimestres (arrivée en cours d'année)	40 €
Un trimestre (arrivée en cours d'année)	20 €
Elève interne	40 €

Pour la rentrée 2013, pensez à prendre la carte auprès de la CAPE avant le 13 juillet, sinon vous paieriez une amende de 20 €.

ST-AQUILIN-DE-PACY **SUPER U**
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

location U
Encore un service des Nouveaux Commerçants

Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 19 h 30
Dimanche
9 h 00 à 13 h

PHOTOCOPIE · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE

Tous travaux d'imprimerie
Timbres caoutchouc

1, La Croix Prunelle
27220 St-André-de-l'Eure
timbreure@wanadoo.fr

D. GABANOU

Tél. 02 32 60 32 22

La vie du club de Loisirs de Le Cormier et Boisset



Notre club, de plus de 100 adhérents, est toujours à la recherche de distractions et de sorties, accessibles à tous, même les non adhérents.

Tous les jeudis, c'est soit jeux au Cormier, soit balades tranquilles autour de nos villages.

En septembre 2011 nous avons visité Caen, son abbaye aux hommes, l'église Saint-Etienne et vu le tombeau de Guillaume le conquérant. Après la visite du centre-ville, ce fut une croisière sur le canal en direction de la haute mer.

Début 2012, un dimanche, le club a reçu la population pour déguster les galettes. Puis ce fut une rencontre de la Coinchée d'or avec 64 participants et de nombreux qualifiés pour la demi-finale, puis la finale où nos adhérents se sont honorablement classés. Fin mars, nous sommes allés à Elbeuf dans un cabaret de transformistes, tous les voyageurs étaient ravis de leur sortie et ont beaucoup ri. En mai, le club a organisé une visite de la coopérative linière, près de Veules les Roses. Toutes les transformations de la plante jusqu'au fil de lin nous furent largement expliquées. Puis nous avons longé la Veule (plus petit fleuve de France) et au détour du chemin, nous avons découvert de superbes moulins.

En juin, il y eut l'assemblée générale de notre club. La présidente et la trésorière ont présenté leur bilan : moral et financier, qui ont été approuvés par l'assistance. Après le repas avec animation musicale dans la salle des fêtes de Caillouet, certains ont « tapé le carton » pendant que d'autres dansaient.

Deux semaines après, ce fut le séjour en Vendée : nous étions logés à la Tranche sur Mer, dans un hôtel avec piscine face à la mer, dont le personnel était fort sympathique. Nous y avons dégusté plusieurs spécialités : brioches, mogettes avec jambon de Vendée, sans oublier la « trouspinette » apéritif local, et le musicien qui a animé notre dernier repas à l'hôtel et nous a fait chanter. Programme : visite de l'île de Noirmoutier, dégustation d'huitres, les Sables d'Olonne, le marais Poitevin en plates, les marais salants, visite d'une saline en compagnie d'un saunier et pour finir spectacle en soirée au Puy du Fou. Féérie extraordinaire, pas assez de nos deux yeux pour admirer la cinéscénie et ses 1200 figurants. Bref un séjour très agréable, très sympathique et instructif aussi.

L'an prochain, direction la Savoie. Mais avant, le 6 septembre, journée dans les Alpes Mancelles.

C'est bon de se retrouver dans ce club, si cela vous tente, venez nous rejoindre.

La secrétaire : Monique THEROULDE

Alarm ' Eure
Notre service : Votre sécurité
Tél : 06 35 50 60 76 - 06 35 40 69 97
9, rue des Près - 27120 HECOURT
E-Mail : alarmeure@orange.fr
Alarme incendie
Alarme intrusion - Contrôle d'accès
Automatisme - Vidéo surveillance

Comité des Fêtes

Le concours de pêche du 31 mars a réuni une petite quinzaine de participants dans une sympathique ambiance.

La fête du village a plutôt été un fiasco. Les forains n'étaient pas au rendez-vous malgré leur demande pressante pour venir, le dimanche, la foire à tout était vide ;il avait plu toute la nuit ce qui a fait fuir tous ceux qui avaient réservé.





Le repas champêtre du 14 juillet a dû être annulé en dernière minute en raison du mauvais temps. Donc pas de feu d'artifice non plus.

Le comité des fêtes convie les Buis-Prévanchais à un concours de pêche le 15 septembre avec cette fois le feu d'artifice à 22 h 30. Le dimanche 16 septembre, une nouvelle foire à tout est organisée ainsi qu'une foire aux jouets en prévision de Noël.



Saison de tennis 2011 - 2012

Comme chaque année, nous avons passé une belle après-midi tous ensembles.
Petit tournoi par niveau, jeux variés en attendant son tour, et goûter après la remise des récompenses.
Les mamans et les frères et sœurs étaient les bienvenus, et ont pu s'initier une fois la compétition terminée.

Gagnant cours débutants : Mila JOLLY
Gagnant cours confirmés : Dylan BEAUTIER

Geneviève CAROF



A.P.C.B.

Association des Possesseurs de Chasse de Boisset-les-Prévanches

Une population de sangliers a élu domicile dans les bois environnant Boisset.
J'attire votre attention sur le fait que le sanglier est un animal sauvage et qu'il peut être dangereux, soyez vigilants lors de vos promenades sur les chemins ou dans les bois.
L'ouverture de la chasse aura lieu en plaine le 23 septembre, au bois le 14 octobre 2012.

Le Président : Joël Jourdain



Eric Stipa
la coupe sur mesure

Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX - **Tél. 02 32 62 71 13**
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocturne le vendredi

5, boulevard Isambard - C.C. Carrefour
27200 VERNON - **Tél. 02 32 21 20 54**
9 h - 19 h du mardi au samedi

Conseil en relooking

LR métallerie

Menuiserie
- PVC Alu
- Fenêtres
- Portes
- Portails

Remorques
- Vente
- Location
- Accessoires

02 32 34 39 24

www.lr-metallerie.com

Un atelier pour la Création et le Bien Etre

C'est entre les prés et les bois que j'aime être, alors c'est à Boisset-les-Prévanches que j'ai installé et ouvert l'atelier CR**EARTH.**

- C'est un lieu dédié à la création et à l'expression de soi par les arts plastiques (modelage et sculpture en terre, peinture et technique de la couleur), le matériel et le grand four de sculpture sont accessibles sur place.

- C'est un lieu accueillant en lien avec la nature, situé à proximité de champs, prés et de forêts ; il est construit en matériaux écologiques afin de respecter davantage son environnement et la planète.

J'y accompagne les adultes, les enfants et les adolescents dans leur mouvement de création, dans leur cheminement vers un bien être, suivant différents ateliers mensuels :

- Les ateliers terre et modelage les *Créaters enfants* : mercredi
 les *"grands" Créaters* : mardi et samedi.
- Les ateliers couleur : les *Créaters enfants* : mercredi
 les *"grands" Créaters* : mardi et samedi.
- Les ateliers en groupe d'art thérapie pour les institutions spécialisées
- Les séances individuelles d'art thérapie sur rendez-vous.

Pour toutes les informations complémentaires voir le site http//:isabellevautrin.fr

Vous êtes aussi les bienvenus pour la visite de l'atelier et de mes créations, sur rendez-vous.

Je pratique les arts depuis l'enfance ce qui m'a permis d'exprimer autrement. Après 10 années d'enseignement des arts appliqués au sein de l'éducation nationale, j'accompagne aujourd'hui les personnes dans les institutions spécialisées et dans mon atelier. L'écologie et l'amour de la nature me portent sur ce chemin de création et de développement de l'individu.

Isabelle Vautrin

artiste sculpteur en terre et peintre, médiatrice artistique et accompagnatrice en création

Atelier CR**EARTH :** 10, rue Ste-Geneviève - 27120 Boisset-les-Prévanches - 06 14 22 62 78







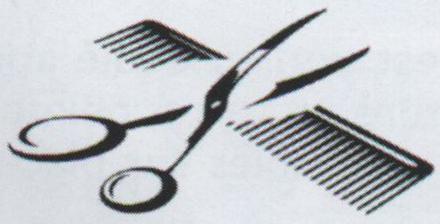
AVIS

Suite au texte du Président de la chasse, M. Joël JOURDAIN, le Service des Eaux et Forêts a conseillé aux habitants de fermer leur grille et barrière afin que ces sangliers semi-sauvages ne rentrent pas dans les propriétés.

Nouveau commerce à Boisset



C' tendance



Pour le quatrième trimestre 2012, Christelle Bondu (coiffeuse) et Frédérique Bieber (esthéticienne) vous accueilleront dans leur nouveau salon de coiffure et d'esthétique.

Toutes les deux sont impatientes de voir la construction se terminer pour répondre à l'attente des futurs clients.

Christelle proposera les services complets de coiffure mixte : coupe, brushing, coloration, mèches, permanente, défrisage, chignon...

Frédérique répondra à l'attente des clientes dans le domaine esthétique : soin, épilation, maquillage, manucure... et nous disposerons d'un solarium.

Les clients auront accès à un parking et nous pourrons accueillir les personnes à mobilité réduite.

Christelle et Frédérique vous attendront nombreuses et nombreux à :

C'tendances : 1, rue de Garennes - 27120 Boisset-les-Prévanches



Boucherie CHÉRON

●

3, rue Maryse-Bastié

27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

8, rue Saint-Pierre - 27220 GROSSOEUVRE

Tél. 02 32 37 95 53

Fax 02 32 37 39 52

SARL LACOMME

Couverture - Plomberie - Chauffage

Energies renouvelables

Qualibois - Qualisol - PG - Qualibat

Une équipe de 20 professionnels à votre service

●

www.eco-entreprise27.com

sarllacomme@gmail.com

ECO artisan

La nouvelle énergie du bâtiment !

COMMUNAUTE LOCALE SAINTE GENEVIEVE

La principale nouvelle est le départ du père Julien Palcoux pour Verneuil. Sa santé va mieux, mais les prières pour un rétablissement complet ne sont pas inutiles.
Il faut admettre que nous aurons moins de messes le samedi soir dans nos communautés locales. Vous trouverez les horaires sur le journal paroissial.
Si nous voulons que nos églises soient ouvertes, c'est à nous d'organiser des soirées de prière, des chapelets ou des adorations. Mais il ne suffit pas d'en être d'accord, il faut le vouloir et participer, se retrouver à trois ou quatre n'est pas encourageant. Toutes les idées et bonnes volontés seront reçues avec joie !!
Notre église va se rajeunir dans les années à venir, c'est-à-dire, être repeinte, et le côté droit du sol refait. Ensuite il faudra y mettre de nouveaux bancs, comme à gauche. Cette église Sainte Geneviève, comme l'école ou la mairie, fait partie de notre patrimoine communal et nous nous devons de l'entretenir.
Défunts de l'année : Micheline LEMOINE.

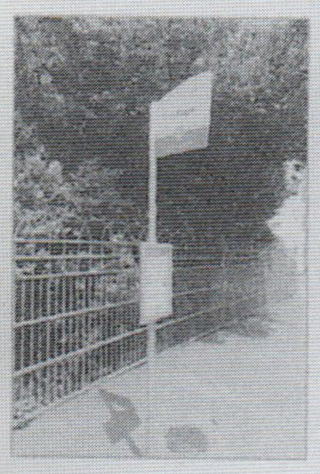
MON TRANSPORT A LA DEMANDE
EN TROIS ETAPES



A Boisset les Prévanches, je suis desservi par le TAD rural, qui peut m'amener au choix vers la Gare de Bueil ou vers la Gare routière, la zone artisanale ou la zone commerciale de Pacy-sur-Eure. Je me renseigne sur les horaires grâce aux plaquettes horaires disponibles en mairies ou téléchargeables sur www.cape27.fr, ou en appelant directement le numéro gratuit de renseignement et réservation 0800 27 27 00.

N° Vert
0800 27 27 00
APPEL GRATUIT

J'effectue ma réservation au 0800 27 27 00 (appel gratuit), en indiquant à l'opérateur(trice) mon lieu de résidence, ma destination, mon jour de voyage, et l'heure souhaitée.
Ma réservation doit être faite au plus tard à 16H00 la veille de mon voyage.



Je me présente le jour et à l'heure prévus à l'arrêt de départ et fais signe au conducteur.
Je prépare ma monnaie pour m'acquitter du prix de mon trajet directement auprès du conducteur. Je n'hésite pas à lui demander des renseignements concernant les carnets de 10 voyages, au tarif plus attractif que les voyages unitaires.

Les tarifs

Trajet à l'unité	Carte de dix trajets
2 €	16 €

la Cape

Ce transport n'est pas réservé qu'aux personnes âgées, donc tout le monde peut en profiter à condition de téléphoner, de réserver et de payer un tarif privilégié.

Les jeunes qui veulent profiter des activités sportives à Pacy peuvent l'utiliser.



Le 11 Novembre 2012 au cimetière de Boisset



Les petits sculpteurs de la forêt (classe de CP)



Photos Henri Valentine